

Office fédéral de l'énergie

Par mail :

verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Personne de contact:

Laurianne Altwegg | l.altwegg@frc.ch

Lausanne, le 9 juillet 2026

Consultation relative à la modification d'ordonnances relevant du domaine de l'Office fédéral de l'énergie et entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2027

Madame, Monsieur,

La Fédération romande des consommateurs (FRC) vous remercie de l'avoir associée à la consultation relative à la modification d'ordonnances relevant du domaine de l'Office fédéral de l'énergie et vous prie de trouver sa position ci-après. Celle-ci se limite l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), s'agissant de la seule concernant directement les consommatrices et consommateurs.

La FRC soutient les modifications de l'ordonnance destinées à limiter les hausses de prix susceptibles de résulter de l'entrée en vigueur du marquage trimestriel de l'électricité. Elle salue en particulier la solution transitoire proposée, qui prévoit une introduction progressive de la proportion de deux tiers de part d'énergie renouvelable indigène. Cette approche permet aux acteurs du marché de s'adapter progressivement aux nouvelles exigences tout en limitant leurs répercussions sur les consommateurs.

La FRC estime également indispensable que le Conseil fédéral dispose de la possibilité d'intervenir si la pression sur les prix devait devenir excessive. Elle soutient en outre le

réexamen annuel du produit électrique standard, qui permettra de s'assurer que celui-ci reste adapté à l'évolution du marché.

Enfin, la FRC relève que le rapport reconnaît la nécessité d'adapter la communication des gestionnaires de réseau de distribution (GRD). Elle regrette toutefois qu'aucune indication concrète ne soit donnée sur les modalités de cette adaptation. Or, une information claire, harmonisée et transparente est indispensable pour permettre aux consommateurs de comprendre l'origine du produit électrique qui leur est fourni. La FRC recommande dès lors que des lignes directrices simples soient élaborées à leur intention, par exemple sous la forme d'une communication de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom), afin de garantir une communication cohérente et de qualité.

En vous remerciant de prendre en compte notre position, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fédération romande
des consommateurs

Sophie Michaud Gigon
Secrétaire générale

Laurianne Altwegg
Responsable
Environnement et
Energie